



ACTION HUMANITAIRE

Des besoins pressants pour les victimes d'inondations

Au retour, hier, du bateau humanitaire d'assistance urgente dans les localités inondées de la partie septentrionale du Congo, le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire a révélé que beaucoup reste à faire pour couvrir l'ensemble des besoins des populations victimes. « Nous avons pu identifier, au terme de cette mission, les besoins pressants sur lesquels nous devons travailler davantage pour parvenir aux résultats qui conduiront vers la phase de relèvement permettant de relancer la capacité productive des populations », a indiqué le chef de la mission humanitaire, Christian Aboke-Ndza.

Page 6



Le bateau humanitaire en provenance des localités inondées (Adiac)

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Retour dans le concert des nations



Joe Biden signant les décrets

Aussitôt après son investiture le 20 janvier, le nouveau président des Etats-Unis d'Amérique, Joe Biden, a signé des décrets portant retour de son pays à l'Organisation mondiale de la santé et à l'Accord de Paris sur le climat. C'est pour cette raison que son arrivée à la Maison Blanche a suscité des réactions positives à l'échelle internationale.

L'Union européenne, la France ou encore le Canada ont affiché leur optimisme. D'autres grandes puissances, par contre, se sont montrés quelque peu sceptiques. « L'Europe est prête pour un nouveau départ », a indiqué la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen.

Page 9-10

INDUSTRIE MINIÈRE

Le gouvernement salue l'impact social de la Soremi



Travaux de l'usine des polymétaux de Mfouati/DR

Mise en service en novembre 2019, l'usine de traitement des polymétaux, la Soremi a enregistré des résultats encourageants en l'espace d'une année. Située à Mfouati, dans le département de la Bouenza, cette société spécialisée dans la production du cuivre, du zinc et du plomb a contribué, selon le conseil des ministres, à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines. « La Soremi a commencé à verser une somme de 30 millions FCFA par an à chacun des deux districts pour

leurs besoins socioéconomiques. Il est apparu opportun, du point de vue des pouvoirs publics, de consolider cette implication salvatrice du partenaire Soremi », précise le conseil des ministres.

Page 16

COVID-19

L'état d'urgence prolongé jusqu'au 25 janvier

Page 5

FORMATION DES ATHLETES

19 Congolais bénéficient des bourses de la francophonie

Page 16

Éditorial

Observons...

Page 2

ÉDITORIAL

Observons ...

Joe Biden ayant prêté serment mercredi au Capitole, puis s'étant installé à la Maison Blanche sans que le moindre incident vienne perturber ce nouveau temps de l'Histoire américaine, la communauté mondiale dans son ensemble se félicite de voir la première puissance du globe ouvrir cette page dans la paix et la sérénité.

Certes, les mesures de sécurité prises à juste titre pour protéger le nouveau président des Etats-Unis et empêcher les dérives du clan Trump ont empêché le peuple américain de descendre dans les rues de la capitale, Washington, afin de l'acclamer, mais les chaînes de télévision du monde entier se sont chargées de rendre compte minute par minute, seconde par seconde des temps forts de cette investiture. Et, de ce fait, elles ont remédié au silence qui menaçait de réduire fortement l'importance de cet événement à l'échelle planétaire.

Ceci étant dit et en prenant le temps de la réflexion, la prestation de serment à laquelle nous avons assisté de longues heures durant a fait apparaître deux réalités bien concrètes : la première est la pondération qui inspire le nouveau président américain, pondération que son discours a confirmé dans tous les domaines et qui marquera à coup sûr les actions qu'il entreprendra dans les jours, les mois, les années à venir ; la seconde réalité est le soutien global dont Joe Biden bénéficie dans les différentes couches de la classe dirigeante américaine, soutien que la présence de ses prédécesseurs à la Maison Blanche, hormis bien sûr Donald Trump, a marqué avec force.

Même si rien n'est encore joué sur la scène mondiale ces deux réalités permettent aujourd'hui de croire, ou plus exactement d'espérer, que les tensions entre les grandes puissances, qui avaient atteint ces derniers temps un degré dangereux, pourraient bien s'apaiser ou du moins se réduire tout au long du mandat de Joe Biden. Tout simplement parce que le nouveau président américain est un homme calme, pondéré et parce qu'il a su s'entourer de femmes et d'hommes compétents, conscients de leurs responsabilités comme en témoigne la vice-présidente Kamala Harris.

Observons donc avec la plus grande attention ce qui marquera les premiers mois du mandat de Joe Biden.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le Club 2002-PUR renouvelle ses instances dirigeantes à Makélékélé

L'assemblée générale électorale du Club 2002, Parti pour l'unité et la République (PUR), de l'arrondissement 1 Makélékélé, tenue le 19 janvier, a porté Aloïse Mouhouïleno à la tête d'un bureau de onze membres.

Assurant l'intérim du parti à Makélékélé depuis le décès de son président en 2016, Aloïse Mouhouïleno a été élu pour un mandat de cinq ans. Les participants venus des différents quartiers de Makélékélé ont également mis en place une commission de contrôle et d'évaluation locale de trois personnes, dirigée par Rolle Boleza.

Le nouveau président du Club 2002-PUR-Makélékélé a pris l'engagement de tout mettre en œuvre pour accomplir ses missions. En effet, Aloïse Mouhouïleno a en ligne de mire la mobilisation de la base pour la réussite des opérations de révision des listes électorales en cours dans le pays. « Mes missions sont très claires. Election égale vérification des noms sur les listes électorales. Il nous faut donc pousser les militants ayant atteint l'âge de voter à aller se faire enrôler. A l'immédiat, c'est ce que nous allons faire à Makélékélé pour notre parti le Club 2002-PUR. C'est un travail permanent, un travail



La cheffe de la délégation nationale congratulant les nouveaux promus DR

que nous faisons presque tous les jours. Mais, comme il y a certaines personnes qui sont un peu hésitantes, nous allons continuer à les convaincre », s'est-il engagé.

Présidant les travaux, la déléguée nationale du parti à l'assemblée générale de Makélékélé, Jeanne Sam Yombo, a félicité la nouvelle

équipe dirigeante qui doit, selon elle, se mettre au travail au regard des enjeux électoraux de l'heure. Elle a rappelé que le Club 2002-PUR et la majorité présidentielle ont déjà choisi leur candidat à l'élection présidentielle du 21 mars prochain, notamment le président Denis Sassou N'Guesso.

Parfait Wilfried Douniama

OUENZÉ III

Plusieurs jeunes adhèrent à la FMC

Le député de la troisième circonscription électorale de Ouenzé, cinquième arrondissement de Brazzaville, Romi Oyo, a assisté le 20 janvier, à la cérémonie d'adhésion de plusieurs dizaines de jeunes à la Force montante du Congo (FMC), une organisation catégorielle du Parti Congolais du travail (PCT).

En vue d'observer des mesures barrières de lutte contre la Covid-19, un échantillon de cinquante jeunes filles et garçons a signé publiquement leurs fiches d'adhésion après avoir scandé la devise de cette organisation de jeunesse.

La cérémonie dirigée par les membres de la sous-section de la FMC a donné l'occasion de leur faire porter, à chacun, une écharpe de couleur rouge, symbole de leur engagement. Le comité FMC-Ouenzé envisage de

faire adhérer mille cinq cent jeunes âgés de dix-huit à trente-cinq ans avant mars 2021 et poursuivre la restructuration des organes de bases dans les quartiers 56 et 57 du cinquième arrondissement de Brazzaville.

« Au terme de nos adhésions au FMC, il nous est demandé de faire le porte à porte pour dénicher de nouveaux adhérents afin de se préparer pour les prochaines batailles politiques », a indiqué Alixia Eyoka Imongui, une nouvelle adhérente.

Fortuné Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE 2021

Dave Mafoula décline les grandes lignes de son projet de société

Candidat déclaré au scrutin du 21 mars prochain, Dave Uphrem Mafoula a présenté le 21 janvier, au cours d'une conférence de presse, les grandes lignes de son projet de société intitulé « Contrat présidentiel » dont l'ambition est de transformer le Congo afin de lui redonner son équilibre économique et son social.



Dave Uphrem Mafoula déclinant les grandes lignes de son projet de société/Adiac

Le « contrat présidentiel » est, selon le candidat déclaré, un programme audacieux visant à établir un cadre plus propice permettant à chaque compétence congolaise de s'exprimer et d'être le champion dans son domaine. Il propose, en effet, le « primat » de l'économie sur la politique, l'indépendance de la justice. « Le contrat présidentiel s'appuie sur les leviers spirituels, culturels, institutionnels, économiques et sociaux. Il matérialise à travers dix piliers stratégiques déclinés en axes principaux et déployés via des mesures concrètes. Ils sont les principales lignes directrices de notre programme pour les cinq prochaines années au plus haut sommet de l'Etat », a expliqué Dave Uphrem Mafoula. Ce projet de société sera, a-t-il déclaré, assis sur un Programme de convergence d'actions pour la relance économique (Procare). L'objectif étant la relance de l'économie par la diversification. « Le Procare est une synergie d'actions quadriennales dont la finalité est l'autofinancement de l'économie par la réaffectation au secteur productif des économies réalisées sur la réduction des dépenses publiques », a-t-il annoncé.

Le projet propose sur le plan économique, l'exploitation et la transformation des matières premières pour créer des emplois et de la richesse. Ce qui passera par le vote d'une loi d'équité économique qui obligera aux entreprises exploitant le sol et le sous-sol du Congo de transformer 30% de leur production en produits localement finis. Il prévoit également la création de deux fonds de soutien dont l'un en agriculture et l'autre en industrie.

Concernant le volet de la justice, le projet propose le retrait du président de la République et du ministre de la Justice du Conseil supérieur de la magistrature pour renforcer les pouvoirs du premier président de la Cour suprême au sein de cette institution. Le contrat présidentiel prévoit la suppression du Sénat, la suspension de tous les conseils consultatifs, la réduction du nombre de députés qui passeront de 151 à 90. Dave Uphrem Mafoula entend, par ailleurs, réduire de nombre des ministères, baisser de 40% les émoluments du président de la République, des ministres et des députés.

Ce projet de société accorde aussi une place aux Congolais de l'étranger ; puisque le candidat envisage de faire de la diaspora une force de développement local en créant des circonscriptions électorales à l'étranger pour l'élection des députés de la diaspora et leur accorder le droit de vote. Les autres domaines tels que la jeunesse, la diplomatie, l'éducation et l'habitat sont aussi pris en compte.

« Notre projet décliné en quelques lignes se veut un modèle réaliste d'équilibre économique et social basé sur les libertés, l'éthique, la valorisation des ressources nationales, la contribution de tous les citoyens à la construction du pays. Je reste confiant, je sais que le peuple veut le changement. Ce changement, s'il est naturel, il va arriver et personne ne peut l'en empêcher; même pas un système électoral », a conclu Dave Uphrem Mafoula.

Parfait Wilfried Douniama

CIRGL

Le secrétaire exécutif plaide pour l'implication de la femme dans les processus de paix

Lors de son entretien avec le ministre des Postes, des télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, le 19 janvier à Brazzaville, le secrétaire exécutif de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (Cirgl), João Samuel Caholavec a relevé le rôle et la place de la femme dans la prise de décisions dans les domaines de paix, sécurité et de prévention des conflits.



Les deux personnalités lors des pourparlers/Adiac

« Nous avons parcouru plusieurs questions notamment celles du genre et du développement et nous nous sommes dit qu'au niveau de la stratégie de notre organisation, il faudrait que nous ayons le leadership du ministre en charge de la Promotion de la femme, afin de permettre aux femmes de s'affirmer; leur apporter une autonomisation, une habilitation pour qu'elles soient capables de participer à la vie politique des pays », a indiqué le secrétaire exécutif du Cirgl, João Samuel Caholavec.

L'objectif de cette rencontre était le rappel sur la mise en œuvre prioritaire de certains points de la déclaration du 8e sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cirgl.

Il s'agit, entre autres de: la création d'un réseau d'ex-

perts de la santé, à l'instar du réseau de coopération judiciaire dans la région des Grands Lacs; l'invite du secrétaire à travailler, en étroite collaboration avec les départements ayant le genre dans leurs attributions, et enfin la mise en place des initiatives de relèvement social et économique des populations vulnérables, à savoir des femmes et personnes vivant avec handicap, ainsi que faciliter l'allègement des taxes douanières pour les femmes opérant dans le commerce transfrontalier et dans le domaine agricole.

Pour ce faire, João Samuel Caholavec a fait savoir que la Cirgl est en phase de négocier avec l'Union européenne particulièrement avec la Deutsch Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit qui est une agence de coopération internationale allemande pour le développement, afin

d'avoir des ressources pour la promotion du genre.

Représentant la ministre en charge de la Santé et de la Promotion de la femme, Léon Juste Ibombo a reconnu que la Cirgl est un soutien et un appui important, en matière de formation des femmes dans les processus de paix. Cette formation, ainsi que le renforcement de capacités sont également nécessaires pour que le genre puisse participer avec brio dans la lutte contre la pandémie de Covid-19.

« Vous prenez les rênes de notre organisation sous-régionale dans les conditions de challenges difficiles, car nous sommes en période de pandémie. Le choix des chefs d'Etat qui s'est porté sur votre personne, prouve à suffisance que vous aurez le management, les capacités nécessaires pour pouvoir booster et impulser une dynamique au niveau de notre sous-région », a déclaré le ministre Ibombo.

Au terme de la rencontre, le ministre Ibombo a indiqué que le Congo souhaite inscrire, dans le calendrier de la Cirgl, deux grandes activités, notamment: la convocation de la réunion des experts, proposée par le rapport des responsables de la Santé de la Cirgl et la convocation d'une réunion d'urgence de ceux en charge du Genre sur la prise en compte des mécanismes de résolution pacifique des conflits au nord, en ce qui concerne la Covid-19.

Gloria melda Lossele

« Vous prenez les rênes de notre organisation sous-régionale dans les conditions de challenges difficiles, car nous sommes en période de pandémie. Le choix des chefs d'Etat qui s'est porté sur votre personne, prouve à suffisance que vous aurez le management, les capacités nécessaires pour pouvoir booster et impulser une dynamique au niveau de notre sous-région »

Compte rendu du conseil des ministres du mercredi 20 janvier 2021

Le Conseil des Ministres s'est réuni Mercredi 20 Janvier 2021 par visioconférence et sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis Sassou N'Guesso, Président de la République, Chef de l'Etat. Trois (03) affaires étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

Un (1) projet de loi portant approbation de la convention d'exploitation minière entre la République du Congo et la société de recherches et d'exploitation minières au titre du Ministère des Mines et de la Géologie; Un (1) projet de loi portant régime juridique du gel des avoirs ou des actifs liés au terrorisme et à son financement, au titre du Ministère des Finances et du Budget; Un (1) projet de loi portant création de l'imprimerie nationale du Congo, au titre du Ministère de la Communication et des Médias;

I/- Ministère des Mines et de la Géologie.

Projet de loi portant approbation de la convention d'exploitation minière entre la République du Congo et la société de recherches et d'exploitation minières

Invité par le Président de la République à prendre la parole, M. Pierre OBA, Ministre des Mines et de la Géologie a précisé aux Membres du Conseil des Ministres que la Société de Recherches et d'Exploitation Minière (SOREMI S.A.) exerce ses activités suivant le cadre légal et réglementaire ci-après :

Les décrets n°2005-248 et n°2005-249 du 07 juin 2005, portant sur les permis de recherches minières dits « Boko-Songho » et « Yanga-Koubandza »;

Les décrets n°2007-288 et 2007-289 du 31 mai 2007, portant sur les permis d'exploitation des polymétaux (cuivre, zinc et plomb), dénommés « Boko-Songho » et « Yanga-Koubandza »;

L'autorisation provisoire du 05 mai 2015 du Ministère chargé de l'Environnement, approuvant l'étude d'impact environnemental et social de SOREMI;

L'autorisation d'exercer l'activité industrielle du 17 juin 2015, délivrée par le Ministère du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé;

L'autorisation d'ouverture des activités du 10 août 2017, délivrée par le Ministère de l'Environnement;

La convention d'exploitation minière signée avec le Gouvernement le 21 février 2008, ainsi que ses avenants.

Sur la base de ces instruments, la Soremi est ainsi devenue la première entreprise minière au Congo à installer une usine de transformation des minerais, afin de mettre à disposition un produit totalement fini, susceptible d'être placé sur le marché international des métaux. Les cathodes de cuivre qui sortent ainsi de l'usine de Mbandza (district de Mfouati) sont de garde A, avec une teneur de cuivre de 99,99%.

Le projet avait prévu quatre phases de développement :

Phase 1 : construction d'une usine de traitement des minerais de cuivre, d'une capacité d'environ 20.000 tonnes de cathodes de cuivre par an. A cet effet, des infrastructures étaient à réaliser, dont la construction d'une ligne à haute tension de 110 KV, sur environ 30 kms pour alimenter l'usine et la réhabilitation de la route Mfouati-Boko Songho;

Phase 2 : réalisation des essais métallurgiques de récupération du zinc et du plomb à partir des minerais du gisement de Yanga-Koubandza, très proche de l'usine;

Phase 3 : construction d'une usine de traitement des minerais de zinc, afin de produire des cathodes de zinc (25.000 tonnes par an) afin de produire des lingots ou du concentré de plomb;

Phase 4 : cette phase dépend de la réussite des travaux de recherches géologiques des minerais sulfurés de cuivre, dans le périmètre des deux permis d'exploitation de la société.

Les phases 1 et 2 ont été totalement réalisées, avec comme point culminant l'inauguration officielle en 2019 de l'usine par le Président de la République pour la première phase. Le Ministre OBA a indiqué aux Membres du Conseil des Ministres que les investissements réalisés sont évalués à 294.590.000 dollars américains pour la phase 1.

La phase 3 a pu démarrer malgré le contexte mondial de crise dû à la baisse des cours des métaux. Ainsi, sur la période 2019-2022, il est prévu le financement de la construction d'une usine de production des cathodes de zinc, d'une teneur de 99,99% et d'une capacité de 25.000 tonnes par an, et ce pour un investissement prévu à hauteur de 24.500.000 dollars. D'autre part, une usine de production de lingots de plomb devrait être installée sur la période 2021-2023, avec une production projetée de 20.000 tonnes par an, sur la base d'un investissement évalué à 49.440.000 dollars.

Soremi représente un bassin local de plus de 600 emplois permanents. Enfin, l'entreprise a réalisé plusieurs travaux contribuant au mieux-être des populations locales. On peut ainsi citer : des forages d'eau ; la rénovation du collège de Boko-Songho ; la réhabilitation de ponts et routes ; remise de tables-bancs aux écoles de Mfouati, mise à disposition de moyens de transport d'urgence médicale, etc.

La Soremi a commencé à verser une somme de 30 millions de frs CFA par an à chacun des deux districts, pour leurs besoins socioéconomiques.

Dans ce contexte, il est apparu opportun, du point de vue des pouvoirs publics,

de consolider cette implication salvatrice du partenaire SOREMI en faisant approuver par le Parlement la convention d'exploitation et ses avenants qui les lie.

C'est ainsi qu'après examen et discussion, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de loi portant approbation de la convention d'exploitation minière entre la République du Congo et la société de recherches et d'exploitation minières. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

II/- Ministère des Finances et du Budget

Projet de loi portant régime juridique du gel des avoirs ou des actifs liés au terrorisme et à son financement.

Invité à son tour par le Président de la République à prendre la parole, M. Calixte Nganongo, Ministre des Finances et du Budget, a rappelé aux Membres du Conseil des Ministres que le terrorisme et son financement constituent des atteintes graves à l'ordre public et menacent la paix et la sécurité publiques ainsi que les droits universellement reconnus à tout citoyen.

En qualité de pays membre de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (Cemac), la République du Congo a reconnu formellement les Recommandations de l'organisation intergouvernementale dénommée Groupe d'Action Financière (Gafi) comme standards de référence en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive.

La Recommandation n°6 du Gafi prévoit que les pays mettent en place des régimes de sanctions financières ciblées, conformément aux Résolutions du Conseil de Sécurité des Nations-Unies, relatives à la prévention et la répression du terrorisme et de son financement et oblige ainsi les pays à geler sans délai les fonds et autres biens des personnes ou entités désignées comme étant liées au terrorisme, par le Conseil de sécurité de l'ONU au titre du chapitre VII de la Charte des Nations-Unies.

Le gel de fonds, d'actifs et autres biens des terroristes et groupes terroristes est prévu par le Règlement n°01/Cemac/Umac/Cm du 11 avril 2016 portant prévention et répression du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme et de la prolifération en Afrique centrale. Cependant, aucune procédure de réception, traitement et considération des listes établies au titre de la Résolution 1267 des Nations-Unies n'existe jusqu'ici au Congo. C'est pour combler ce vide juridique que le présent projet de loi a été élaboré.

A cet égard, l'article 125 alinéa 2 de la Constitution prévoit que « les sujétions imposées aux citoyens, en leurs biens et en leurs personnes, dans l'intérêt de la défense nationale et de la sécurité publique » relève du domaine de la loi. Le gel de fonds ou d'actifs constituent de telles sujétions, ce qui justifie la présentation du présent projet de loi.

Après examen et discussion, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de loi portant régime juridique du gel des avoirs ou des actifs liés au terrorisme et à son financement. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

III/- Ministère de la Communication et des Médias.

Projet de loi portant création de l'Imprimerie nationale du Congo.

Invité par le Président de la République à prendre la parole, M. Thierry Lézin MOUNGALLA, Ministre de la Communication et des Médias, a indiqué que le projet de loi soumis à l'examen du Conseil des Ministres avait pour vocation à faire passer l'imprimerie nationale du statut d'administration publique à celui d'établissement public à caractère industriel et commercial.

Dans un secteur fortement concurrentiel et intégrant les technologies numériques, il est impératif, pour des raisons de souveraineté, de donner les moyens à notre imprimerie d'assurer l'édition et l'impression des documents officiels et spéciaux (diplômes, passeports, actes d'état-civil, casiers judiciaires, certificats de nationalité, cartes nationales d'identité, bulletins de vote, etc.) en les sécurisant et en les uniformisant.

Cette évolution s'inscrit dans une vaste réforme qui permettra la création d'entités plus autonomes, et ce pour le bien du secteur de la communication et des médias, en lieu et place des administrations publiques actuelles.

Après examen et discussion, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de loi portant création de l'imprimerie nationale du Congo. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le Président de la République a clos les travaux du Conseil et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 11h00.

Fait à Brazzaville, le 20 janvier 2021

Le Ministre de la Communication et des Médias,

Porte-parole du Gouvernement,

Thierry Lézin MOUNGALLA/-

Communiqué de la coordination nationale de gestion de la pandémie de Coronavirus Covid-19 suite à la réunion du jeudi 21 janvier 2021

Il s'est tenu ce Jeudi 21 Janvier 2021, de 11h00 à 12h 15, par visioconférence et sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, la 15ème réunion de la Coordination Nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19.

Ont été invités à se joindre aux Membres de la Coordination Nationale les Professeurs Fidèle YALA et Antoine Ange ABENA, respectivement président et vice-président du Comité d'experts.

Deux (2) points étaient inscrits à son ordre du jour, à savoir :

- L'examen du 15ème Rapport de la Task Force à la Coordination Nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19 ;
- Les recommandations de la Coordination Nationale.

I/ - De l'examen du 15ème Rapport de la Task Force près la Coordination Nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19.

Invité par le Président de la République à prendre la parole, M. Gilbert ONDONGO, Ministre d'État, Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Portefeuille Public, Président de la Task Force, a indiqué à la Coordination Nationale qu'un an après sa survenue, la pandémie de COVID-19 continue de ravager le monde.

Aujourd'hui, on compte plus de 95 millions de personnes déjà contaminées et plus de 2 millions de morts à travers le monde. Les Etats-Unis d'Amérique comptent à ce jour plus de 24 millions de personnes touchées par la maladie et 400.000 décès.

En Europe, la pandémie connaît un fort rebond, notamment au Royaume-Uni, avec l'apparition d'un nouveau variant très contagieux et une augmentation moyenne de plus de 50.000 malades par jour. Les autorités des différents pays d'Europe ont été contraintes de prendre des mesures de restriction qui ont souvent pris les formes suivantes : confinement total, couvre-feu nocturne, fermeture des frontières, etc.

En Afrique, depuis plus d'un mois, on assiste à la survenance de ce que les spécialistes qualifient de deuxième vague de contamination. L'Afrique du sud demeure le pays le plus touché de notre continent, avec environ 1 million 300.000 personnes contaminées et plus de 37.000 décès.

Dans notre pays, la tendance à la remontée de l'épidémie est malheureusement observée.

A. EVOLUTION DE LA SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE

1. L'EVOLUTION D'ENSEMBLE

En décembre 2020, les principaux indicateurs du suivi épidémiologique de la COVID-19 se sont dégradés dans notre pays.

Le taux de positivité avoisinait 10% contre un peu plus de 5% en novembre, ce qui place notre pays au-dessus de certains Etats qui connaissent également une recrudescence de la pandémie. Le nombre de morts s'est élevé à 17 contre 2 en

novembre et 3 en octobre.

En décembre 2020, les malades dépistés (cas actifs) étaient au nombre de 1224 contre 572 pour le mois de novembre et 268 pour le mois d'octobre. Il s'agit là des chiffres les plus mauvais depuis juillet 2020, mois au cours duquel le pic de la première vague de la pandémie avait été atteint dans notre pays.

Pendant les deux premières semaines de l'année 2021, la tendance ne s'est pas inversée. Le ministère de la santé a recensé, pour les deux premières semaines de janvier 2021, 578 personnes nouvellement contaminées, dont 116 hospitalisées dans des structures publiques. D'autre part, 7 décès supplémentaires sont à déplorer.

Il faut également noter que les deux principales structures hospitalières de traitement des malades de COVID-19 (la clinique LEYONO à Brazzaville et le centre Marie Madeleine MOUISSOU à Pointe-Noire) sont aujourd'hui saturées.

Le 19 janvier, on a comptabilisé 32 patients graves à LEYONO pour une capacité opérationnelle de 22 lits et 41 malades à MOUISSOU qui compte 43 lits opérationnels. Un débordement des structures sanitaires publiques de Brazzaville et de Pointe-Noire est à craindre dans les prochains jours.

2. L'EVOLUTION DE L'EPIDEMIE PAR DEPARTEMENT

Les départements de Brazzaville et de Pointe-Noire demeurent les principaux foyers de contamination, même si le ralentissement de la réalisation des tests de dépistage dans les autres départements du pays ne permet pas de conclure avec certitude sur ce point.

Le département de Brazzaville 65% la contamination avec 65% du total des contaminations, suivi par celui de Pointe-Noire, avec 27%. Brazzaville et Pointe-Noire sont probablement entrées dans une deuxième vague de contamination. Les autres départements ont connu une circulation du virus principalement due à l'arrivée de personnes venues y travailler.

Ces données alarmantes sont caractéristiques de la réalité de la survenance d'une deuxième vague dans notre pays. La Coordination Nationale déplore un relâchement général des populations et même des responsables, dans le respect des règles de distanciation physique et dans le port du masque.

La Coordination Nationale réaffirme solennellement que seule la prévention couplée au respect rigoureux des gestes barrières permettront à notre pays de sortir du long cauchemar pandémique dans lequel il est plongé depuis bientôt une année. Aussi, elle invite les Congolaises et les Congolais, du bas en haut de notre société, au ressaisissement et à l'application stricte des mesures pourtant édictées depuis près d'une année.

Sans cette discipline collective et individuelle, et face à une montée inexorable de la pandémie, les pouvoirs publics pour-

raient être amenés, de manière ponctuelle, à prendre leurs responsabilités et à renforcer les mesures de restriction afin d'enrayer cette deuxième vague qui frappe à la porte de notre pays.

B. PREPARATION DE LA VACCINATION

Poursuivant l'analyse de la situation épidémiologique, la Coordination Nationale a relevé que les pays frappés par la pandémie de COVID-19 considèrent la vaccination comme l'espoir d'une sortie de la crise sanitaire.

Notre pays se doit donc de préparer le processus de vaccination susceptible de mettre fin à l'épidémie.

Ainsi, et à la demande du Président de la République, qui a donné des orientations claires sur le sujet lors du Message sur l'Etat de la Nation qu'il a délivré devant le Parlement réuni en Congrès en fin d'année 2020, il est créé, sous la supervision du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, un comité ad hoc chargé de la vaccination contre la maladie à coronavirus COVID-19.

Ledit Comité est chargé notamment de :
- collecter et analyser les informations afférentes à la disponibilité et l'accessibilité, aux caractéristiques et aux conditions d'acquisition des doses vaccinales pour le pays ;

- faire des propositions au Gouvernement pour acquérir, dans les meilleurs délais, des doses vaccinales appropriées et en quantité suffisante pour une couverture vaccinale optimale ;

- suggérer au Gouvernement toute initiative susceptible de lui permettre de tirer le meilleur profit de l'initiative internationale COVAX, dans sa composante de facilitation de l'accès aux vaccins ;

- faire des propositions au Gouvernement sur les meilleures approches de vaccination des populations et sur les opérations d'organisation, de logistique et de réalisation de la vaccination des différentes catégories des populations ;

- entrer en contact, pour le compte du Gouvernement, avec les fournisseurs des doses vaccinales pour préparer les contrats d'acquisition ;

- élaborer les projets de budget des différentes opérations liées à la vaccination ;
- suivre, évaluer et, le cas échéant, proposer la modification de la stratégie nationale de vaccination.

II/ - Des recommandations de la Coordination Nationale.

La Coordination Nationale recommande instamment que les autorités habilitées et les services compétents veillent à ce que les mesures déjà en place soient mieux respectées. Face à la remontée de l'épidémie, il s'agit de s'assurer d'une communication appropriée, en vue du respect des mesures barrières et de veiller à une prise en charge optimale des malades et de leurs contacts.

1. LES RECOMMANDATIONS NOUVELLES

- Relever le niveau de traitement des malades et de leurs contacts en assurant un approvisionnement plus important et

régulier des structures sanitaires publiques de prise en charge des personnes contaminées.

- Conclure des accords avec les centres sanitaires privés afin d'orienter certains malades vers ces structures au cas où les établissements publics de santé seraient saturés.

- Accélérer les processus d'acquisition des vaccins et de vaccination des différentes catégories de la population.

2. LES DECISIONS RECONDUITES

- Proroger l'état d'urgence sanitaire pour une nouvelle période de vingt (20) jours, à compter du 25 janvier 2021.

- Maintenir le couvre-feu à Brazzaville et à Pointe-Noire, de 23 heures à 5 heures du matin pendant les jours ouvrés, et de 20 heures à 5 heures du matin le samedi et le dimanche ainsi que les jours fériés.

- Adapter et poursuivre les campagnes de sensibilisation et de prévention.

- Faire observer, partout et par tous, toutes les mesures barrières.

- Organiser régulièrement le dépistage des personnes les plus exposées au risque de contamination.

- Interdire tout rassemblement, sur les lieux publics et privés, ne respectant pas les mesures barrières.

- Limiter à cinq jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi) l'ouverture des marchés domaniaux à Brazzaville et à Pointe-Noire.

- Limiter à la stricte intimité la célébration de tous les événements familiaux dans le respect de toutes les mesures de prévention.

- Maintenir la fermeture des boîtes de nuit et autres lieux de danse.

- Faire exercer les contrôles sanitaires et ceux de la force publique à l'entrée et à la sortie de toutes les villes du pays.

- Exiger la présentation, à la frontière, d'un test PCR négatif pour tous les passagers au départ du Congo, à l'exception des enfants de moins de dix (10) ans.

- Exiger la présentation, à la frontière, d'un test PCR négatif de moins de 72 heures pour tous les passagers arrivant au Congo, à l'exception des enfants de moins de dix (10) ans.

- Interdire les promenades en groupe de plus de trois personnes sur les voies et espaces publics, notamment la corniche et les alentours des stades de Brazzaville ainsi que les bords de l'océan atlantique à Pointe-Noire et dans le Kouilou.

- Interdire l'installation sur la voie et les espaces publics de chapiteaux destinés à accueillir des personnes.

- Faire limiter à dix (10) le nombre des membres d'une famille appelés à participer à la levée du corps, à la morgue, d'un parent décédé, en voie d'inhumation.

- Faire limiter le nombre de corps à inhumer par jour.

Fait à Brazzaville, le 21 Janvier 2021

Pour la Coordination Nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19

**Le Ministre de la Communication et des Médias,
Porte-Parole du Gouvernement.**

INONDATION

Plus de 16 000 ménages ont bénéficié de l'assistance humanitaire

Le bateau humanitaire, ville de Brazzaville, en provenance des localités inondées de la partie septentrionale du pays a regagné le 21 janvier, la ville capitale après une assistance multiforme aux populations victimes d'inondations.

La mission s'inscrivait dans le cadre de l'assistance humanitaire du gouvernement, en collaboration avec ses partenaires, a expliqué le directeur de cabinet du ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Christian Aboke-Ndza, chef de mission de l'action humanitaire à son arrivée au port autonome de Brazzaville.

La mission humanitaire, poursuit-il, devrait couvrir deux axes dont un terrestre et un fluvial. Sur 180 000 ménages initialement identifiés, 16 419 ménages ont été atteints, soit 99 719 personnes.

« Nous avons identifié les besoins pressants sur lesquels nous devons agir car l'assistance ne devrait pas couvrir l'ensemble des besoins de la population. Le reste des besoins seront assurés par le focus groupe pour l'évaluation initiale, ajoutant que ceci permettra d'avoir les ré-

sultats qui conduiront vers la phase de relèvement, en vue de relancer la capacité productive des populations pour développer leur résilience et faire face aux prochaines inondations », a-t-il déclaré.

L'axe fluvial a concerné les localités de Mpouya, Makotipoko, dans le département des Plateaux, Mossaka, Bokoma, Loukoléla dans la cuvette et Liranga, Impfondo, Epéna, Dongou, Bouanéla dans la Likouala. L'axe terrestre concernait les localités de Mokéko, Pikounda dans le département de la Sangha et Tokou dans la Cuvette.

De même, la délégation a joint à sa mission l'assistance humanitaire aux victimes de la tornade des localités de Boudji dans le département de la Cuvette Ouest et Mayama dans le Pool.

Christian Aboke-Ndza a expliqué que contrairement à l'an-



Le bateau humanitaire en provenance des localités inondées (Adiac)

née dernière, la mission s'est déployée dans les chefs-lieux. Selon lui, sur 263 localités touchées par l'inondation, 238 localités ont été assistées soit un taux de couverture de 91%. Sur le volet communautaire, précise-t-il, l'assistance a porté sur les kits de réhabilitation des infrastructures sociales de base endommagées, les Centres de santé intégrés et les médicaments de première

urgence ainsi que les kits scolaires.

L'équipe de l'action humanitaire a également géré le volet ménage tout en se déployant dans tous les axes en vue d'atteindre les localités enclavées. Interrogé sur le reste des ménages et personnes non touchés par l'assistance humanitaire, le chef de mission a évoqué le problème d'enclavement et d'extension des res-

sources. Ces localités, ajoutait-il, ont été proportionnées en donnant la charge d'assistance humanitaire aux autorités locales.

Notons que l'assistance humanitaire dans la localité d'Epéna a été suspendue à cause de la non concordance des données de l'équipe de la mission de l'assistance humanitaire à la réalité du terrain.

Lydie Gisèle Oko

ALLOCATION COVID-19

Les agents payeurs véreux seront poursuivis en justice

En lançant le paiement de l'allocation aux 5 266 ménages pauvres et vulnérables éligibles de Madingou, le 21 janvier, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, a donné un dernier avertissement aux agents payeurs qui soutirent de l'argent sur le montant à payer.



« Si dans les agences de paiement, les payeurs continuent de demander des rétrocessions aux ménages bénéficiaires non seulement ils seront poursuivis en justice, mais aussi nous allons suspendre le contrat avec ces agences », a indiqué la ministre des Affaires sociales, appelant les responsables de ces agences de veiller à ce que l'argent parvienne en totalité aux ayants-droits.

Les plaintes viennent, en effet, de la part des ménages en détresse sociale. Certains agents

payeurs prélèvent 5 000FCFA ou 10 000F CFA sur les 50 000FCFA alloués à chaque ménage.

A cela, s'ajoute le fait que certains citoyens sont harcelés par des personnes de mauvaise foi qui les appellent ou leur envoient des SMS à propos de cette allocation de solidarité(Covid-19) que le gouvernement a mise en faveur des ménages vulnérables. Ces personnes, mal intentionnées, promettent des facilités de tout genre pour accéder à cette allocation moyennant des sommes d'argent. Il n'y a pas que les

Paiement de l'allocation Covid-19 à Madingou pauvres et vulnérables qui reçoivent ces messages et appels, mais tous citoyens confondus. Le préfet du département de la Bouenza, Jules Monkala Tsoumou a, d'ailleurs, reçu le message à quelques minutes du lancement de cette opération, à Madingou.

Ce qui est vrai, c'est que tous les frais inhérents au traitement de cette allocation sont à la charge du gouvernement qui n'attend aucune contrepartie des bénéficiaires, a rappelé Antoinette Dinga-Dzondo.

Rominique Makaya

PIRATAGE DE L'ÉLECTRICITÉ

Une ONG sollicite l'appui de l'E2C dans la sensibilisation

L'Association de lutte contre la fraude et la piraterie de l'électricité a animé une conférence de presse, au cours de laquelle elle a invité la société Energie électrique du Congo (E2C) à continuer de l'appuyer dans les actions de sensibilisation qu'elle mène depuis un moment.

Selon le président de l'association, Rufin Masse Bomboko, il y a six mois, sa structure concluait un partenariat avec la direction générale de E2C. Elle s'était assignée la mission de conscientiser la population sur la bonne gestion de l'électricité. A chaque niveau, précise-t-il, l'association qui avait recruté 36 jeunes sur ordre de l'E2C, profitait de l'occasion pour attirer l'attention de la population sur la piraterie de l'électricité. Un phénomène grandissant dans les grandes agglomérations et qui porte préjudice à cette société publique.

Six mois plus tard, a renchéri Rufin Masse Bomboko, la direction des achats et approvisionnements qui contrôlait l'exécution de ces activités, a décidé de les interrompre sans motif apparent. « Nous avons commencé la sensibilisation en juin 2020, sur autorisation de l'E2C mais avec nos moyens financiers. Six mois après, la direction des achats et approvisionnements a décidé que nous arrêtons avec nos activités de sensibilisation. Nous demandons au directeur général de l'E2C de régler la situation afin que nous poursuivions notre sensibilisation », a-t-il indiqué.



Firmin Oyé

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Vers la création d'une coalition mondiale pour la neutralité carbone d'ici à 2050

Le secrétaire général de l'ONU a fait valoir l'objectif central de l'organisation, à savoir créer une coalition mondiale pour la neutralité carbone d'ici à 2050. C'était au cours d'une table ronde virtuelle sur la transition vers des formes d'énergie propre, à Londres.

« Cette année, l'objectif central de l'Organisation des Nations unies (ONU) est de mettre en place une coalition mondiale pour la neutralité carbone d'ici le milieu du siècle », a déclaré Antonio Guterres. Ajoutant : « Pour parvenir à des émissions nettes nulles d'ici à 2050, nous devons passer d'urgence des combustibles fossiles aux énergies renouvelables. Et nous devons tout particulièrement soutenir les pays en développement dans cette transition », vise à relever le défi climatique. Il s'est félicité de l'accent mis sur l'Afrique, en rappelant aussi la nécessité d'insister sur l'inclusion et la durabilité.

Le chef des Nations unies a déploré que 789 millions de

personnes dans le monde en développement n'ont pas de l'électricité, citant que les trois quarts de ces personnes vivent en Afrique subsaharienne. Ce qui a qualité d'injustice et d'obstacle au développement durable. Il estime que toutes les nations doivent être en mesure d'assurer l'accès à l'électricité pour tous. Il a aussi insisté sur le fait que cette énergie doit être propre et renouvelable, afin qu'elle ne contribue pas au réchauffement dangereux de la planète.

Il a plaidé pour la fin des subventions aux combustibles fossiles, la fixation du prix sur le carbone, le déplacement de la taxation des personnes vers la pollution et l'engagement des pays à ne plus construire de

centrales électriques au charbon, appelant à « un soutien international adéquat », pour que les économies africaines et celles d'autres pays en développement puissent passer « d'un développement polluant et d'une transition vers une énergie propre et durable ».

100 milliards de dollars par an pour l'atténuation et l'adaptation

Antonio Guterres a réitéré son appel aux pays développés pour « qu'ils tiennent la promesse de longue date de fournir 100 milliards de dollars par an aux pays en développement pour soutenir à la fois l'atténuation et l'adaptation ». Il a appelé la Banque africaine de développement et la Banque

mondiale à mettre au point des instruments financiers capables de réduire les investissements et d'attirer des capitaux privés vers les pays africains.

« La vulnérabilité de l'Afrique est évidente, des sécheresses prolongées au Sahel et dans la Corne de l'Afrique aux inondations dévastatrices en Afrique australe, comme c'est le cas dans de nombreuses autres régions du monde », a-t-il souligné. Insistant sur « L'adaptation est un impératif moral ». Or, seuls 20 % des financements consacrés au climat sont destinés à l'adaptation. D'où l'opportunité que représente la tenue du sommet sur l'adaptation au climat, qui se tiendra le 25 janvier, pour créer une dynamique.

Des énergies renouvelables à la portée de tous

« Nous devons investir dans un avenir d'énergies renouvelables abordables pour tous, partout », a plaidé Antonio Guterres, comme c'est le cas pour des mesures de relance post-covid. Pour limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 degré Celsius, les émissions doivent diminuer de 7,6%, chaque année d'ici à 2030. Il a jugé essentiel que tous les flux financiers publics et privés soutiennent les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. « Nous nous protégeons mieux lorsque nous protégeons tout le monde », a-t-il rappelé. Avant de conclure par un appel à la solidarité mondiale, insistant sur la place de l'Afrique qui doit être au centre de cet engagement.

Noël Ndong

BÉNIN

Réglementation des activités médiatiques pendant la précampagne pour la présidentielle

La Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication du Bénin (HAAC), instance de régulation des médias, a décidé de réglementer les activités des médias publics et privés, durant la période de la précampagne, allant du 25 janvier au 25 mars prochain, avant l'ouverture officielle de la campagne pour la présidentielle, prévue le 11 avril 2021, a appris mercredi Xinhua de source officielle à Cotonou.

Selon une décision de la HAAC, dans la métropole béninoise, pendant cette période, les organes de presse, tant de service public que du secteur privé, sont formellement interdits, sur toute l'étendue du territoire national, de la diffusion de tout élément de campagne électorale relatif à la présidentielle d'avril prochain, notamment

des émissions ou publications annonçant ou présentant une candidature ; les comptes rendus des activités de soutien, d'appel ou d'invite à candidature.

Selon cette même décision, tous les organes de presse doivent notamment en cette période privilégier la couverture des activités d'informations électorales des

institutions de la République et ministères intervenant dans l'organisation du scrutin présidentiel et s'interdire la diffusion d'informations, de chansons, jeux, spots, communiqués, proverbes, caricatures et récits satiriques qui sont de nature à inciter à la haine religieuse, tribale ou raciale ou à mettre en péril la cohésion nationale.

Plusieurs millions d'électeurs béninois seront appelés aux urnes le 11 avril 2021 pour élire le président de la République.

L'ONU entend contrer les menaces terroristes visant les cibles vulnérables

Le Bureau du contre-terrorisme des Nations unies (UNOCT), en partenariat avec d'autres agences, a lancé mardi un programme mondial destiné à contrer les menaces terroristes visant des cibles vulnérables.

Sur la planète, les terroristes ont visé de façon lâche et répétée des espaces publics afin de causer d'importantes pertes, semer la peur et engendrer le chaos, a déclaré le secrétaire général adjoint Vladimir Voronkov, en charge de l'UNOCT.

Les attaques terroristes en milieu urbain ont fortement augmenté depuis 2011. Celles qui visent les lieux de culte sont de plus en plus mortelles, a-t-il dit lors d'une cérémonie virtuelle de lancement de ce

programme. Pour lui, « ces horribles actes de terreur sont une attaque contre nos valeurs et notre mode de vie ».

Le programme vise à apporter une assistance spéciale aux Etats membres, via des approches collaboratives, afin de prévenir, contrer, répondre, enquêter et se relever d'attaques terroristes, a dit M. Voronkov.

Il est mené en partenariat avec l'Alliance des civilisations (UNAOC) et l'Institut interrégional de recherche des Nations unies sur la criminalité et la justice (UNICRI), en consultation avec Interpol et la Direction exécutive du Comité des Nations unies contre le terrorisme (DECT).

Xinhua

FRANCE

Evolution de l'enquête pour retrouver Diary Sow

De la qualification de « disparition inquiétante » d'une étudiante sénégalaise âgée de 20 ans, Diary Sow, qui n'a plus donné signe de vie depuis le 4 janvier dernier, les enquêteurs écartent la piste criminelle et penchent pour « une disparition normale ».

C'est une piste qu'envisageaient déjà les enquêteurs français et les autorités sénégalaises. Elle semble, à ce stade, prendre de l'épaisseur. Alors que Diary Sow, brillante étudiante du prestigieux lycée parisien Louis-le-Grand, reste introuvable, les enquêteurs penchent désormais pour « une disparition normale ».

Si l'absence de nouvelles suscite depuis deux semaines un vif émoi au Sénégal et dans la communauté noire en France, l'enquête s'oriente, « à ce stade, vers une disparition volontaire », a indiqué, ce lundi, à l'AFP, une source proche du dossier, soulignant « qu'aucune piste n'est écartée tant qu'un contact n'a pas été établi ».

C'est déjà ce que laissait entendre, il y a une semaine, Amadou Diallo, consul général du Sénégal à Paris. « Pour le moment, Diary n'a pas été retrouvée et elle ne semble pas avoir donné signe de vie. Toutefois, il existe de bonnes raisons de penser que nous finirons par la retrouver saine et sauve », a-t-il répondu à la presse.

La famille expliquait que cela « ne lui ressemblait pas du tout de disparaître soudainement ». D'autre part, l'analyse de la chambre de l'étudiante, boulevard du Port-Royal à Paris, dans le treizième arrondissement, laisse à penser qu'elle aurait plutôt quitté les lieux en emportant avec elle des vêtements et ses effets personnels.

A Dakar, la disparition de Diary Sow, érigée par le pouvoir en symbole de la réussite des femmes par l'éducation, est devenue une affaire d'Etat suivie directement par le président de la République, Macky Sall. Dans le même temps, la famille de la jeune étudiante affirme jusqu'alors n'avoir toujours pas reçu de signe de vie direct ou indirect de sa part. Sa disparition a été suivie d'une immense campagne d'affichage, dans toute la France, appuyée par toute la diaspora. Un collectif débaptisé « Retrouvons Diary Sow » a aussi été créé et plusieurs personnalités franco-sénégalaises, dont l'acteur Omar Sy, ont manifesté leur solidarité.

Marie Alfred Ngoma avec l'AFP



DÉBUT DES TRAVAUX D'EXPLOITATION MINIÈRE DE LA SOCIÉTÉ CONGO MINING LIMITED

Congo Mining / Midus Global / est heureux d'annoncer un investissement de Forbes & Manhattan dans la société qui participera au financement pour le démarrage rapide des opérations minières de son projet de minerai de fer de Mayoko- Moussondji en République du Congo.

Le prix du minerai de fer est actuellement à son sommet de 174 \$ US la tonne, grâce aux plans de relance économique mondiaux axés sur la construction d'infrastructures majeures, ce qui implique une consommation importante d'acier et donc de minerai de fer.

Mayoko peut être rapidement mis en production étant donné que le gisement de minerai contient un chapeau de minerai de fer à haute teneur et se trouve à proximité d'une voie ferrée qui est connecté à un port maritime en eau profonde.

Nick Clarke, PDG de Midus Global, a déclaré: «La direction a travaillé dur pour concevoir un plan d'amélioration des ventes à plus de 300 millions de dollars américains au cours des deux prochaines années. Compte tenu du prix favorable du minerai de fer et de notre nouvel investisseur qui possède une vaste expérience dans la mise en production des mines, nous prévoyons



de démarrer rapidement l'extraction et l'exportation du minerai de fer de Mayoko.»

Stan Bharti, Président de Forbes & Manhattan, a déclaré: « Nous sommes très heureux d'investir dans ce projet compte tenu de sa capacité à entrer rapidement en production pour profiter des prix élevés du minerai de fer sur le marché international. Nous avons l'intention d'inscrire la société à la bourse TSX-Venture au Canada dans les 90 prochains jours ».

FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

✉ fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

PROGRAMME DES OBSÈQUES



Les familles Zodialo et Péna informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques Mme Stéphanie Verdiane Ibouanga décédée le 15 janvier 2021 à Brazzaville se présente comme suit.

Samedi 23 janvier 2021.

9h00 : le vée de corps à la morgue de Blanche Gomes ;
10h00 : recueillement sur place ;
12h00 : départ pour le cimetière Ma Campagne à Kinsoundi ;
16h00 : fin de cérémonie.

NÉCROLOGIE

Guy Wando Patassé et les enfants Wando Imongui Guycia, Wando Ngouabi Gerry Ruben, Wando Gloire Divine, Wando Guy Précieux ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances du décès de Galomon Patricia (Patou) survenu le lundi 18 janvier 2021. La veillée mortuaire se tient au domicile familiale, sis 83 de la rue Massa croisement avenue Okemba Dominique Talangai Brazzaville. La date d'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



ETATS-UNIS

Joe Biden appelle à l'unité

Le 46^e président des Etats-Unis, Joe Biden, a prêté serment, le 20 janvier, lors d'une cérémonie d'investiture à laquelle n'a pas assisté son prédécesseur Donald Trump.

Lors de sa prise de parole, le nouveau président américain Joe Biden a célébré une journée d'« espoir » pour l'Amérique, quelques minutes après avoir prêté serment, devant le président de la Cour suprême américaine.

« C'est la journée de l'Amérique et de la démocratie, un jour de renouveau, d'espoir et de résolution. L'Amérique a été torturée un temps mais a surmonté l'épreuve. Nous voyons la victoire de la démocratie », a déclaré le nouveau président lors de son discours inaugural depuis Washington.

Joe Biden a appelé à l'« unité » et promis de « vaincre le suprématisme blanc et le terrorisme intérieur ». « Il y a beaucoup de choses à réparer, beaucoup de choses à restaurer, à guérir. L'Amé-



Joe Biden lors de son investiture mercredi à Washington (Pool/Getty images north america/Getty Images via AFP)

rique doit être meilleure que cela ».

« Je jure solennellement que j'accomplirai loyalement les

fonctions de président des États-Unis et que je ferai de mon mieux pour préserver, protéger et défendre

la Constitution des États-Unis », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, Joe Biden a fait observer une minute de si-

lence en hommage aux 400.000 victimes du Covid-19, puis il a mis en garde contre l'arrivée de « la phase la plus dure et la plus mortelle » de la pandémie et appelé les Américains à mettre de côté leurs différences pour faire face à ce « sombre hiver ».

Le président a ensuite exhorté les Américains à rejeter la manipulation des faits, faisant allusion à son prédécesseur Donald Trump qui a nié pendant des semaines le résultat de l'élection présidentielle et popularisé l'expression « fake news ». « Tous les désaccords ne doivent pas mener à la guerre totale. Et nous devons rejeter la culture où les faits eux-mêmes sont manipulés, et même inventés », a lancé le nouveau président démocrate.

Yvette Reine Nzaba

La lutte contre la Covid-19 première des priorités

Alors que les États-Unis approchent les cinq cent mille morts, dus au coronavirus, le combat contre cette pandémie est la première des priorités du gouvernement Joe Biden. Après avoir imprimé sa différence pendant toute sa campagne face à Donald Trump sur ce sujet, le nouveau président américain entend bien continuer la lutte sitôt installé à la Maison-Blanche.

La lutte contre la propagation du coronavirus devrait, sans surprise, figurer dans les décrets attendus dès cette semaine avec notamment l'accélération de la vaccination. Le nouveau locataire de la Maison-Blanche veut injecter cent millions de doses sur les cent premiers jours de son mandat et entend, pour cela, s'en donner des moyens.

Il veut contraindre des entreprises privées à produire certains biens en urgence, mais aussi mobiliser la garde nationale ainsi que l'Agence de gestion des situations

d'urgence pour augmenter le nombre de points de vaccination. Gymnases, stades ou écoles et quelque 100 000 soignants seront mobilisés.

Si la Covid-19 reste pour Joe Biden et Kamala Harris la priorité des priorités, l'actuel président démocrate entend signer dès les premiers jours de son mandat une série de décrets qui doivent répondre aux autres priorités que s'est fixé le successeur de Donald Trump : l'économie, les inégalités et l'environnement.

Y.R.Nz.

Kamala Harris, une vice-présidente qui entre dans l'Histoire



La démocrate Kamala Harris a été investie mercredi vice-présidente des Etats-Unis, entrant dans les livres d'histoire comme la première femme mais aussi la première personne noire et d'origine indienne à occuper cette fonction.

L'ex-sénatrice et ancienne procureure âgée de 56 ans, fille d'immigrés, a prêté serment face à la juge de la Cour suprême Sonia Sotomayor, la main sur une bible que tenait son époux Doug Emhoff.

Les alliés des États-Unis affichent leur optimisme

La prestation de serment du 46^e président des États-Unis, a provoqué une série de réactions à l'échelle internationale. L'Union européenne, la France ou encore le Canada ont affiché leur optimisme. D'autres grandes puissances, par contre, se sont montrés sceptiques.

Après quatre ans de présidence controversée de Donald Trump, l'arrivée à la Maison-Blanche de Joe Biden a suscité une vague d'optimisme et de soulagement chez les alliés traditionnels des États-Unis, qui lui ont proposé un « nouveau départ ».

Les principaux rivaux de Washington ont préféré se montrer sans illusions. Certains jugent qu'une amélioration

des relations dépendrait de la « volonté politique » du nouveau président et d'autres estiment que « la balle est dans le camp » de Joe Biden.

« L'Europe est prête pour un nouveau départ », a indiqué la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, après l'investiture de Joe Biden.

Signalons qu'après son investiture, Joe Biden a commencé à prendre des décisions inverses de celles de son prédécesseur. Il a immédiatement signé plusieurs décrets, entérinant notamment le retour des Etats-Unis dans l'accord de Paris et imposant le port du masque dans les bâtiments fédéraux.

Le médecin et responsable fédéral Anthony Fauci a déjà assuré l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) du nouveau soutien des Etats-Unis, y compris financier. Il a participé à une séance du conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé, instance que Donald Trump n'a cessé de fustiger depuis le début de la pandémie de Covid-19.

Y.R.Nz.

« L'Europe est prête pour un nouveau départ »

ETATS UNIS

Une page se tourne

Quatre années «*fantastiques*», «*l'honneur d'une vie*» : Donald Trump a quitté mercredi la Maison Blanche, quelques heures avant la fin de son mandat et la prestation de serment de Joe Biden. Retour sur la journée du 20 janvier.

Le 45^e président de l'Histoire américaine, qui, pendant quatre ans, a piétiné tous les usages et, pendant plus de deux mois, refusé d'accepter sa défaite, est parti sans avoir rencontré son successeur. Après quelques mots aux journalistes, il a embarqué à bord de l'hélicoptère présidentiel Marine One. Il devait s'envoler pour la Floride depuis la base militaire d'Andrews, pour son dernier vol à bord d'Air Force One.

S'il a finalement souhaité bonne chance à son successeur dans un message vidéo, le tempétueux milliardaire ne l'a jamais félicité et - fait sans précédent depuis 150 ans - a boudé sa cérémonie d'investiture à Washington.

Barack Obama, George W. Bush et Bill Clinton étaient, eux, aux premières loges durant ce moment fort de la démocratie américaine avec un dispositif de très haute sécurité.

La journée restera dans les livres d'histoire en particulier en raison de l'accession, pour la première fois, d'une femme à la vice-présidence de la première puissance mondiale. Kamala Harris, 56 ans, est la première personne noire, et d'origine indienne, à occuper cette fonction.

A l'issue d'un mandat marqué par une avalanche de scandales et deux «*impeachments*», Donald Trump quitte le pouvoir au plus bas dans les sondages, coupé d'une partie de son camp horrifiée par les violences du Capitole le 6 janvier dernier. Juste avant de partir, il a gracié 73 personnes, dont son ancien conseiller Steve

Bannon, accusé d'avoir détourné des fonds prétendument destinés à la construction d'un mur à la frontière avec le Mexique.

Après une brève cérémonie sur la base militaire d'Andrews, dans la banlieue de Washington, il s'est envolé une dernière fois à bord d'Air Force One pour rejoindre son club de Mar-a-Lago, en Floride, où il entamera sa vie d'ex-président.

Joe Biden marque le contraste

Joe Biden, qui accède à la présidence à 78 ans après un demi-siècle en politique, a tenu à marquer dès le premier jour le contraste - sur le fond comme sur la forme - avec l'ancien homme d'affaires de New York. «*Nous n'avons pas une seconde à perdre pour faire face aux crises auxquelles nous sommes confrontés en tant que nation*», a-t-il tweeté mardi soir.

Dès mercredi, il a pris 17 décisions présidentielles pour revenir sur les mesures phares de Donald Trump, en engageant notamment le retour des Etats-Unis dans l'accord de Paris sur le climat et au sein de l'Organisation mondiale de la Santé.

L'immunologue Anthony Fauci interviendra au nom des Etats-Unis à une réunion du conseil exécutif de l'OMS dès jeudi, a déclaré Jeff Zients, qui coordonne la réponse de la nouvelle administration à la pandémie de Covid-19. Pour limiter la propagation du virus, le président devrait signer également un décret pour



Joe Biden et sa vice-présidente Kamala Harris devant les couples Obama, Bush et Clinton (POOL/GETTY IMAGES NORTH AMERICA/Getty Images via AFP)

rendre obligatoire le port du masque dans les bâtiments fédéraux, ou pour les agents fédéraux.

Mardi soir, peu après son arrivée à Washington, il avait rendu un hommage solennel aux victimes du Covid-19, prenant le contre-pied de Donald Trump qui a depuis des mois tenté de minimiser l'impact d'une pandémie ayant fait plus de 400.000 morts aux Etats-Unis. «*Pour guérir, nous devons nous souvenir. Il est difficile parfois de se souvenir mais c'est ainsi que nous guérissons*», a-t-il déclaré devant l'imposant monument Abraham Lincoln.

L'ancien bras droit de Barack Obama s'est ensuite recueilli, au son de la chanson «*Hallelujah*»

de Leonard Cohen, face aux 400 lumières allumées autour du bassin rectangulaire dans lequel se reflétait le Washington Monument.

Quelques heures plus tôt, au moment de quitter son fief du Delaware, il s'était montré très ému, des larmes coulant sur son visage. «*Excusez mon émotion, lorsque je mourrai, Delaware sera écrit dans mon cœur*», a déclaré le démocrate en écho aux paroles de l'auteur irlandais James Joyce.

Pas de foule mais des drapeaux

Cette journée de consécration pour Joe Biden s'est déroulée dans un climat très particulier, sous l'effet combiné de la pan-

démie et du traumatisme encore frais des violences du Capitole qui ont fait cinq morts.

Loin des foules immenses qui se pressent traditionnellement sur l'immense esplanade du «*National Mall*» pour voir leur nouveau président, l'ancien vice-président de Barack Obama a fait face à plus de 190.000 drapeaux plantés pour représenter ce public absent. De hautes grilles, parfois surmontées de barbelés, protégeant la «*zone rouge*» entre la colline du Capitole et la Maison Blanche.

En attendant, le processus de confirmation par le Sénat des ministres désignés par le président élu avait commencé dès mardi, afin que le gouvernement soit au plus tôt en ordre de marche face aux nombreuses crises.

Sur le front diplomatique, le futur secrétaire d'Etat, Antony Blinken, a promis de rompre avec quatre années d'unilatéralisme en «*revigorant*» les alliances mises à mal sous Donald Trump. Mais le futur chef de la diplomatie américaine a aussi déclaré que le républicain avait «*eu raison*» d'avoir adopté une position «*plus ferme face à la Chine*».

L'Europe «*a de nouveau un ami à la Maison Blanche*» a lancé la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, quelques heures avant l'investiture de Joe Biden, tandis que le président du Conseil européen, Charles Michel, l'a invité à une réunion avec les dirigeants de l'Union européenne pour «*construire ensemble un pacte fondateur nouveau*».

Le président iranien Hassan Rohani s'est réjoui, lui, de la fin de l'ère du «*tyran*» Donald Trump.

Du côté de l'économie, la prochaine secrétaire au Trésor Janet Yellen a appelé à «*voir grand*» dans la réponse à la crise provoquée par la pandémie et à remettre donc à plus tard les préoccupations sur le déficit public.

AFP



En raison des restrictions sanitaires liées au Covid-19, l'investiture a eu lieu sans public, remplacé par des milliers de drapeaux étasuniens (STEPHANIE KEITH/GETTY IMAGES NORTH

KINSHASA

Le grand marché officiellement fermé

La décision de l'autorité urbaine visant la réhabilitation et l'assainissement a connu son début d'exécution tard dans la soirée du 20 janvier, alors que les vendeurs avaient dégagé les lieux pour regagner leur domicile sans se douter de rien.

C'est finalement fait, le marché central vient d'être fermé. Comme annoncé par l'autorité urbaine de la ville de Kinshasa, la date butoir du 20 janvier n'avait pas été dépassée. Le gouverneur Gentiny Ngobila est passé à la matérialisation de sa décision de fermer ce marché pour sa rénovation.

C'est tard, dans la soirée du 20 janvier que les équipes de l'hôtel de ville de Kinshasa et des engins commis à cette tâche ont pris possession des lieux. Et, c'est sous les projecteurs et phares des véhicules, que le go pour cette grande opération de salubrité a été donné. Déjà, les étalages et autres tables « pirates » montés par les vendeurs ont été assemblés, donnant une idée du coup de balai décidé pour ce lieu de négoce.

Arrivés sur place le matin du 21 janvier, les vendeurs, qui avaient crié victoire la journée du 20 janvier quand ils



Enlèvement des immondices au marché Matete, à Kinshasa.

ont tenu tête aux éléments de la police affectés sur les lieux, ont retrouvé les policiers qui assurent désormais la sécurité de ce secteur, dans le souci de faire respecter la décision de l'autorité

provinciale. « La force reste à la loi », peut-on constater. Des petits groupes se sont formés et des mouvements spontanés ont été menés sur place mais, face à la force de la police, qui a le monopole

de la contrainte quand elle est soutenue par une décision de l'autorité, ces vendeurs manifestants n'ont pu rien faire.

Dans l'entre temps, ils continuent à réfuter leur installa-

tion des marchés provisoires érigés pour les contenir pendant la durée des travaux du grand marché. Ceux-ci rappellent que l'année passée, ce lieu de négoce avait été fermé pour le même motif de réhabilitation mais, plusieurs mois après, rien n'a été fait. Ils continuent à soupçonner l'autorité urbaine de chercher à vendre cet endroit à des privés.

L'autorité urbaine, quant à elle, continue de rassurer sur sa volonté d'assainir et de rénover ce marché, dans le cadre de l'opération Kin Bopeto.

Il est également noté qu'à la suite des travaux au grand marché de Kinshasa, près de 20 mille vendeurs devront être temporairement relocalisés vers les marchés environnants aménagés par l'autorité provinciale, dont ceux situés sur l'avenue de la libération ex 24 novembre, Itaga et Kalembe-Lembe.

Lucien Dianzenza

BANQUE

L'installation définitive de la nouvelle direction d'Equity-BCDC attendra

La Banque centrale du Congo (BCC) estime que les décisions de la présidence du Conseil d'administration du groupe Equity Holding revêtent un caractère « unilatéral » et « violent les dispositions légales et réglementaires sur la gouvernance d'entreprise des institutions financières en République démocratique du Congo (RDC) ».

La correspondance du vice-gouverneur de la BCC, Jules Bondembe Asango, vient retarder les dernières décisions annoncées par le président du conseil d'administration du groupe Equity Holding, James Mwangi. Pour l'autorité monétaire, ce dernier n'a aucune qualité pour engager cette institution. En effet, elle reproche à l'auteur des décisions prises de manière unilatérale et l'absence de respect des dispositions légales et réglementaires sur la gouvernance d'entreprise des institutions financières en RDC.

Pour l'heure, la direction générale d'Equity BCDC SA ne peut être assurée que par Yves Cuyppers, directeur général de la banque absorbante, in-

dique la BCC. Pour elle, il faut veiller au respect des textes légaux qui régissent les activités bancaires. Dans sa communication, le président du conseil d'administration d'Equity group holding a arrêté une série de mesures concernant, entre autres, l'intégration des opérations et informations de la BCDC dans la plateforme d'Equity group, la désignation de Yves Cuyppers et Célestin Mukeba comme directeurs généraux en charge, pour le premier, des directions du marché et, pour le second, de la communication et des opérations.

L'accord de fusion entre Equity Bank et la Banque commerciale du Congo (BCDC) a donné naissance à la deuxième plus grande

banque de la RDC, avec un bilan de 2,5 milliards de dollars américains US. La nouvelle banque porte le nom d'Equity Banque commerciale du Congo SA (Equity BCDC SA). Pour information, Equity group holding détient désormais 77,5 % du capital d'Equity BCDC, le reste étant détenu par la SFI, le gouvernement de la RDC et des actionnaires minoritaires. Yves Cuyppers et Célestin Mukeba devraient continuer à faire fonctionner la direction du comité de gestion, selon la décision de James Mwangi. En chiffres, Equity BCDC dispose de 74 agences, 214 distributeurs automatiques, 13 bureaux locaux dédiés, 3055 agents bancaires et une base de près d'un million de clients.

Laurent Essolomwa

MONUSCO

Qui est Bintou Keita, prochaine représentante spéciale du Secrétaire général de l'Onu en RDC ?

Originaire de la Guinée, la future cheffe de la Monusco jouit d'une expérience de plus de 30 ans au service de la paix et la sécurité.

Récemment portée à la tête de la Monusco, Bintou Keita succèdera à l'algérienne Léila Zerrougui dont le mandat s'achève à la fin du mois de janvier. De nationalité guinéenne, la prochaine Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la République démocratique du Congo (RDC) a occupé plusieurs postes au sein du système des Nations unies pendant plus de 30 ans particulièrement dans les domaines de la paix, la sécurité, le développement, l'humanitaire et les droits de l'homme.

Madame Keita a successivement été sous-secrétaire générale pour l'Afrique au sein du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix depuis janvier 2019 et sous-secrétaire générale aux opérations de maintien de la paix de novembre 2017 à décembre 2018. De 2015 à 2017, elle a été Représentante spéciale conjointe adjointe auprès de l'Opération hybride Union africaine-Nations unies au Darfour.

Madame Keita a précédemment dirigé, de février à novembre 2015, les efforts déployés par les Nations unies pour combattre la maladie à virus Ebola en tant que responsable de la gestion de la crise de l'Ebola pour la Sierra Leone. De 2007 à 2010, elle a, par ailleurs, travaillé en tant que représentante exécutive adjointe du Secrétaire général pour le Bureau intégré des Nations unies au Burundi. Elle a également occupé plusieurs postes de responsabilité et de direction au sein du Fonds des Nations unies pour l'enfance au Tchad, en République du Congo, à Madagascar, à Cabo Verde, au Rwanda, au Burundi et au Siège.

La prochaine cheffe de la Monusco, Bintou Keita, a rejoint les Nations unies en 1989. Elle est détentriche d'un master en économie sociale de l'Université Paris II, en France, et d'un diplôme d'études supérieures en administration et gestion des affaires de l'Université de Paris IX, en France. Elle va prendre ses fonctions au début du mois de février.

Jules Tambwe Itagali

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE**La réunion du comité de suivi de la convention de concession du terminal à containers s'achève sur des perspectives encourageantes**

La 6^e réunion du comité de suivi de la concession du Port à containers tenu le 14 janvier a permis de prendre des engagements fermes d'investissements, d'accueil des navires et de gestion du terminal à containers.

Chaque année le comité de suivi se réunit pour voir ensemble les points marquants du partenariat qui a démarré en 2009. Les responsables du Port autonome de Pointe-Noire avec à leur tête Séraphin Bhalat, le directeur général et ceux de Bolloré Africa Logistics conduits par Olivier Denoray, le directeur général ont fait le point sur les engagements en termes d'investissements, en termes de cadences de manutention, le point sur la transmission des documents contractuels, notamment les règlements d'exploitation, les rapports d'inventaires des immobilisations, les documents de synthèse (comptes, budget et rapport annuel), point sur le transfert des activités de manutention des navires rouliers, point sur la révision des tarifs...

Marquée par la recrudescence du coronavirus qui a nécessité des mesures de riposte drastiques, l'année 2020 a été difficile mais cela n'a pas empêché les armateurs à fréquenté le port qui a connu du reste un surcroît de trafic dû à des escales imprévues des navires qui n'ont pas pu escaler dans certains ports a dit Séraphin Bhalat, directeur général du



Port autonome de Pointe-Noire et d'ajouter « Nous n'avons pas hélas toujours été en mesure de recevoir et de traiter dans les délais raisonnables l'ensemble de ces trafics qui se présentaient à nous. Nous avons certes malgré la conjoncture que nous avons connu l'année dernière réalisé un trafic containers supérieur à celui de l'année 2019 mais force est de reconnaître que nous aurions dépassé le million de containers équivalent vingt pieds (EVP) si quelques navires n'avaient pas été dérivés évitant de trop longues attentes en rade chez nous ».

Selon lui, il faut également interpeller les autres parties notamment les

agents consignataires et les autres administrations intervenant dans l'arraisonnement des navires pour améliorer leurs méthodes d'intervention.

En dépit d'un contexte sanitaire préoccupant liée à la pandémie du coronavirus en début de 2020, l'optimisme demeure tout de même avec les vaccins qui vont permettre à l'ensemble du monde de retrouver une situation normale et partant un trafic retrouvé, s'est réjoui Olivier Denoray, directeur général de Bolloré Africa Logistics louant ce partenariat qui est un succès à ses yeux « Notre objectif est de dépasser le million de containers en 2021 et je m'inscris complètement

dans cet objectif. Nous sommes ici rassemblés pour voir quelles sont les mesures à prendre au niveau du concessionnaire, au niveau du Port et comme vous l'avez rappelé monsieur le directeur général, également au niveau de la profession notamment les agents, les armateurs, pour que ce succès nous permette de dépasser le million de containers dès 2021. Cela va nécessiter bien entendu des investissements et d'ajouter que l'effet du Covid 19 aurait pu être plus important en avril et mai dernier n'eût été le dynamisme des équipes du Port et du Terminal à containers qui ont fait que l'activité soit non seulement maintenue mais surtout à vu le volume augmenté en dépit des mesures prises pour protéger la population (mesures de confinement, couvre feu...), le nombre d'heures travaillées a été inférieur de 10 %. Les équipes du Port autonome de Pointe-Noire et de Congo terminal ont dû travailler plus pour rattraper ces 10 % d'heures travaillées en moins ».

Signalons que le partenariat Port autonome de Pointe-Noire - Terminal à containers existe depuis 12 ans.

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, Boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



UNION SACRÉE DE LA NATION

Modeste Bahati présente sa première moisson à Félix Tshisekedi

La première moisson de vingt-cinq chefs de regroupements et partis politiques découverts par l'informateur nommé par le chef de l'Etat donne une idée de la nouvelle configuration de la majorité parlementaire et de toute la sphère politique.

L'informateur Modeste Bahati Lukwebo a présenté, le mercredi 20 janvier 2020, à la Cité de l'Union africaine, au Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, vingt-cinq chefs de regroupements et partis politiques qui ont affirmé, jusque-là, leur adhésion à l'Union sacrée de la

« Il se dessine une écrasante majorité »,

nation (USN). A l'en croire, ces leaders politiques représentent des centaines des députés nationaux capables d'assurer la majorité parlementaire au chef de l'Etat en vue de soutenir sa vision et son action à la tête du pays pour le reste du quinquennat.

Devant la presse présidentielle, l'informateur Bahati



Lukwebo s'est montré très optimiste quant à cette majorité, tout en affirmant réserver au chef de l'Etat, la

primeur de la précision du nombre des députés nationaux membres de la nouvelle majorité parlementaire. « Il

Des politiques présentés à Félix Tshisekedi/PR se dessine une écrasante majorité », a-t-il néanmoins conclu.

Il est rappelé que c'est le

mardi 19 janvier que l'informateur a officiellement lancé les audiences publiques au cours desquelles les chefs des partis et regroupements politiques devraient confirmer leur ralliement à la nouvelle majorité de l'USN.

Félix Tshisekedi prêche l'unité et la cohésion

Au cours de cette rencontre importante pour l'avenir politique de Félix Tshisekedi et du pays, le président de République a insisté sur l'unité et la cohésion. « *Tout le monde a un passé, je ne veux exclure personne...* », a-t-il dit en vue de rassurer ses interlocuteurs.

Des sources indiquent par ailleurs que demain vendredi 22 janvier, au cours de la plénière prévue au Palais du peuple, les députés nationaux seront appelés à procéder à la déclaration d'appartenance à la majorité ou à l'opposition.

Lucien Dianzenza



MEILLEURS PRODUITS D'ASSURANCES AUX MEILLEURS PRIX

SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA

SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER, LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

FORMATION

Les infirmiers outillés dans la prise en charge médicale des élèves

Pendant près d'une semaine, une vingtaine d'infirmiers diplômés d'Etat appelés à exercer dans les infirmeries scolaires en 2021 ont reçu une formation médicale afin de mieux servir dans ces différentes structures sanitaires.

Organisé par l'Association pour le développement économique du Congo (Adeco), le séminaire animé par les personnes ressources outillées a permis aux infirmiers de développer les performances techniques et professionnelles « Nous serons utiles et efficaces afin d'accompagner les élèves sur le plan psychologique et de la prise en charge. Aux parents, nous les rassurons que les enfants recevront des soins de qualité. Toutefois, nous demandons à la direction départementale de la santé de mettre à la disposition des infirmiers, des formateurs en temps utile pour approfondir la formation », a dit Bénédicte Ntounta, infirmière d'Etat et bénéficiaire.

Satisfait de l'initiative d'Adeco, Thimothée Nkouka, vice président de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (Apeec), a ajouté « Ce séminaire vient apporter un plus à la formation initiale des infirmiers pour qu'ils soient plus opérationnels sur le terrain de la pratique. J'espère que toute la com-

munauté parentale et éducative sera très satisfaite de vos prestations dans les prochains jours, eu égard à la période difficile que le monde traverse, celle liée à la maladie du coronavirus Covid 19.

L'Apeec continuera à être à vos côtés pour vous accompagner dans votre tâche », a-t-il renchéri.

Au nom du président directeur de l'Adeco, Claudant Loutangou, chargé de la logistique, a

remercié tous les partenaires qui ont œuvré à la réussite du séminaire « Les infirmiers diplômés d'Etat retenus pour gérer les infirmeries scolaires bénéficieront d'une formation accélérée de quinze jours à l'école

primaire de Mvou Mvou avant la cérémonie de lancement, question de les rendre performants sur la gestion technique d'une infirmerie, et d'ajouter qu'Adeco exprime aussi sa volonté d'accompagner les ministères de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation et celui de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi dans la couverture médicale des enseignants bénévoles et prestataires.

« Vous devez avoir un comportement humanitaire et des attitudes communautaires sur le terrain de la pratique comme l'exige votre métier », a dit le représentant de la direction départementale de la santé. Vous devez vous comporter en psychologue afin d'accompagner les enfants dans la prise en charge médicale.

Signalons que 5000 enfants démunis répertoriés par les services d'Adeco seront bénéficiaires de la prise en charge dans le cadre du projet qui sera lancé au cours du premier trimestre 2021.



Photo de famille des séminaristes/Adiac

Hervé Brice Mampouya

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS

Un nouveau programme de résidence lancé

Ouvert aux artistes du monde entier évoluant dans les domaines de l'art visuel, de l'écriture, de la musique et du spectacle vivant, l'appel à candidature au programme de résidence lancé par la Cité internationale des arts prend fin le 28 février.

Depuis plusieurs années, la Cité internationale des arts déploie un programme de résidence sur appel à candidatures ouvert à plusieurs disciplines. Centré sur le temps nécessaire dont chaque artiste a besoin pour réaliser son projet, il laisse la possibilité à chacun de postuler à des résidences entre deux et douze mois. Ces résidences s'adressent à des artistes et commissaires d'exposition français ou étrangers, dans le champ des arts visuels, de la musique, des écritures et du spectacle vivant, âgés de plus de 18 ans. Lieu de vie ouvert au dialogue entre les cultures et les époques, ces moments de résidence permettent aux artistes de rencontrer plusieurs publics et de nouer des contacts avec de nombreux professionnels du monde de la culture et des arts. Ils offrent, par ailleurs, un environnement favorable à la création, ouvert aux rencontres avec des professionnels du milieu



La musique, l'une des disciplines concernées par l'offre de résidence DR

culturel et à des accompagnements sur mesure de la part de l'équipe de la Cité internationale

des arts.

Pour être éligible, chaque candidat doit présenter un projet

de production ou de recherche dans sa discipline respective.

Une commission composée de

personnalités qualifiées étudie l'ensemble des dossiers de candidature et sélectionne les lauréats du programme. Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, les membres du jury accordent une attention particulière à la qualité du projet, la nécessité de la résidence à Paris, le protocole de travail envisagé et les contacts déjà établis.

Notons que les lauréats des commissions d'admission à la Cité internationale des arts ont à leur charge le financement de leur résidence. Dans le cadre de ce programme, la prestation mensuelle est de 590 minimum, en fonction de la superficie de l'atelier-logement. La superficie des ateliers-logements disponibles varie entre 25 et 60 m².

L'annonce des résultats se fera en mi-avril. Le début des résidences est prévu en mai pour s'étendre jusqu'en mai 2022.

Merveille Atipo

PRÉPARATIONS DES GRANDES COMPÉTITIONS SPORTIVES

Dix-neuf athlètes congolais bénéficient des bourses de formation

Le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Hugues Ngouélondélé, a présidé le 21 janvier la cérémonie de remises des bourses de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la francophonie (Confejes) à l'endroit de quelques athlètes congolais qui préparent les jeux de la francophonie, les jeux africains ainsi que les jeux olympiques.

Issus de huit fédérations sportives nationales, à savoir le Badminton, le Tennis, le Tennis de table, le taekwondo, le volleyball, l'athlétisme, la gymnastique et la lutte associée, ces jeunes athlètes qui ont tous moins de vingt ans vont, durant une année, suivre des formations théorique et pratique à l'Institut national de la jeunesse, point focal de la Confejes.

Il s'agit, en effet, de Jean Wallassa Ngoma Toko, Loyc Balou, Joslie Nsonde, Eve Dieu Samba, Yannick Prince Kibaya, Rachelvie Katika, Dieu Donné Junior Martial, Driche Ekoya, Regis Kiassi, Christopher Ngaka, Elcia Missangoumoukini, Pichnel Matika, Ruth Nzoussi, Déborah Ngakali, Camille Timoyo et Junior Victor Kali.

Ces bourses constituées d'une enveloppe financière, permettront de contribuer à l'émergence des talents sportifs, soutenir les actions de détection et suivi de jeunes talents au niveau des États et des gouvernements de la francophonie. Cela contribuera également à l'amélioration de la qualité et la gestion du sport allant de celui de proximi-

té au sport de haut niveau. Le ministre Hugues Ngouélondélé a demandé aux bénéficiaires de ces bourses de se concentrer pendant la formation afin de permettre au Congo de glaner plusieurs médailles lors des compétitions.

Les athlètes ont, pour leur part, rassuré qu'au terme de la formation, ils ne feront pas piètre figure aux compétitions internationales. « Je suis très content de bénéficier de cette aide financière. Cela nous permettra d'orienter avec succès notre carrière professionnelle. Nous allons beaucoup travailler afin de placer le Congo parmi les meilleurs lors des prochaines compétitions », a indiqué Yannick Prince Kibaya, l'un des boursiers.

Créée en 1969 entre les États et les gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (O.I.F) la Confejes est une institution intergouvernementale qui œuvre pour la promotion de la jeunesse, du sport et des loisirs au sein des pays membres.

Rude Ngoma

MINES

Des résultats encourageants pour le complexe industriel de Soremi

Mise en service en novembre 2019, l'usine de traitement des polymétaux de Mfouati, dans le département de la Bouenza, produit des cathodes de cuivre de grade A, avec une teneur de cuivre de 99,99%. Elle a déjà créé six cents emplois permanents et commencé à verser 30 millions de francs CFA par an au profit des populations riveraines.

L'usine de traitement de cuivre, de zinc et de plomb de la Société de recherche et d'exploitation minières (Soremi) dispose d'une capacité de production de plus de vingt tonnes de cuivre par an et vingt-cinq mille tonnes de zinc par année. Les investissements dans cette usine ont dû coûter plus de 294,5 millions de dollars américains, soit environ près de 160 milliards de FCFA.

Les travaux réalisés par la Soremi au profit des localités de la Bouenza ont été cités par le conseil des ministres du 20 janvier. Il s'agit des forages d'eau ; de la rénovation du collège de Boko-Songho ; de la réhabilitation de ponts et routes ; de la remise de tables-

bancs aux écoles de Mfouati et de la mise à disposition de moyens de transport d'urgence médicale, la construction d'un bassin de traitement des eaux usées et autres déchets découlant de la production du cuivre, réduisant l'impact environnemental.

Il faut souligner que la Soremi est la première entreprise minière du Congo à installer une usine de transformation des minerais. Le gouvernement a, pour cela, approuvé le projet de loi relatif à la convention d'exploitation minière entre l'État congolais et cette société à capitaux chinois, la Soremi. Le contrat devra être adopté prochainement par le Parlement. « La Soremi a commencé à verser

une somme de 30 millions FCFA par an à chacun des deux districts, pour leurs besoins socio-économiques. Dans ce contexte, il est apparu opportun, du point de vue des pouvoirs publics, de consolider cette implication salvatrice du partenaire Soremi, en faisant approuver par le Parlement la convention d'exploitation et ses avenants qui les lient », précise le conseil des ministres. Après ce succès, le gouvernement prévoit d'investir 49,4 millions de dollars, environ 26,7 milliards FCFA pour la construction d'une usine de production de lingots de plomb, avec une production projetée de 20.000 tonnes par an.

Fiacre Kombo

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 25e journée, 2e division Nottingham Forest et Brice Samba, titulaire, s'inclinent à domicile face à Middlesbrough (1-2).

Défaite également pour Bristol, battu à Cardiff (0-2). Remplaçant, Han Noah Massengo est entré à la 85e. Bristol est 9e avec 36 points, loin devant Forest, 20e avec 25 points.

Belgique, 25e journée, 1re division Eupen bat le Beerschot Wilrijk 3-1. De retour dans le groupe, Senna Miangué était remplaçant au coup d'envoi : alors que le score était d'un but partout, il est entré à la 31e en remplacement de Jordi Almat,

blesse. Avec cette troisième victoire consécutive, Eupen rattrape son adversaire du jour au classement et revient à 2 longueurs de la 8e place, synonyme de play-offs.

Guy Mbenza est resté sur le banc lors de la victoire d'Anvers sur le Cercle de Bruges (1-0). Double buteur avec le Cercle face à Anvers en août dernier, l'international congolais a depuis été recruté par le club de la ville diamantaire, mais n'a disputé que 20 minutes de jeu en championnat.

Italie, match en retard de la 5e journée, 4e division, groupe H

Entré en seconde période, Mady Abonckelele triple la mise pour Gravina, tombeuse de l'AS Fasano (3-0). Son premier but en 8 matches cette saison.

Un succès précieux contre la lanterne rouge qui permet à Gravina de rester au contact du premier non-relégable.

Suisse, 6e journée, 1re division Sans Kevin Monzalo, absent, Lugano perd à domicile face aux Young Boys de Berne (0-2). 2 aux tirs au but). Sans Christ-Vianney Goteni, non convoqué.

Camille Delourme